

Une structure pour les enfants autistes

Jusqu'au début des années 1980, des psychanalystes de renom défendaient l'idée que l'enfant autiste se réfugiait dans un monde intérieur pour se protéger du manque affectif de ses parents, et particulièrement de la froideur de sa mère. Dans cette perspective, l'enfant autiste était psychotique et coupé de la réalité. Mais depuis 1996, on sait que l'autisme n'est pas une psychose, que l'enfant autiste n'est pas fou, ni victime de sa famille, c'est un handicap neuro-développemental. Il est aussi reconnu scientifiquement que si l'autisme ne se guérit pas, cette situation de handicap peut être considérablement réduite grâce à une prise en charge précoce, et surtout grâce à un environnement éducatif adéquat.

De ce fait, depuis le 11 février 2005, la loi Handicap donne la possibilité à tout enfant atteint et reconnu troubles du spectre autistique d'être inscrit dans l'école la plus proche de son domicile. Malheureusement, beaucoup d'établissements scolaires manquent encore de moyens humains, logistiques et financiers pour adapter la prise en charge et favoriser la scolarité de ces enfants "différents".

Une structure adaptée

Dans la région, il aura fallu plus de cinq ans de mobilisation et de pugnacité de la part d'un groupe de parents



les élus et l'assemblée ont découvert l'activité du Sessad, ainsi que des témoignages, grâce à la projection de petits films réalisés par l'équipe du Sessad.

d'enfants autistes, afin qu'une structure spécialisée, le Sessad Outrebleu, ouvre ses portes en 2011 à Roussillon. Cette structure, fruit d'une collaboration entre l'association Envol Isère Autisme et l'ARS et de la participation active de l'ancienne municipalité, a été officiellement inaugurée vendredi dernier. Après une visite des locaux, Robert Durrant, maire de Roussillon, a accueilli, au Sémaphore, un grand nombre d'élus et de personnalités, d'enseignants, d'AVS, de professionnels médico-social, de familles, etc., au total 150 personnes. Jean Claude Barranco, président d'Envol

Isère Autisme et Anne Maëlle Cantinat, inspectrice Action sanitaire et sociale de l'ARS 38, représentante de Mme Wallon, directrice générale de l'ARS Rhône Alpes, ont fait l'historique du projet Sessad (pour services d'éducation et de soins spécialisés à domicile) et de sa concrétisation. Tour à tour, les élus, notamment Jean-Pierre Barbier, député; Daniel Rigaud, conseiller général; Christian Nucci, conseiller général de Beaurepaire, ont adressé leurs félicitations et leurs encouragements et assuré de leur soutien à cette belle entreprise.

Christiane BOUVET

